

Lavelant, le 21 novembre 1903



Cher Monsieur,

Voilà ce qui a été fait par mes Cousins - Vou pouvez donc aller dîner, tant que vous voudrez à la grôte de Marsoular, veillez seulement me réserver le fascicule que je ne pourrai de continuer.

Je vous délègue par aller faire, dans la dite grôte, tout le travail que vous jugerez utile, après entente préalable avec moi.

Merci d'avoir pu vous être agréable, je vous prie de croire cher Monsieur, à toute constante amitié

M. Coll. Durboz  
Cousin Dorez à Lavelant (Mayenne)



P.S. J'informe Regierick de ce que  
je fais; veuillez, vous-même, l'avertir.

D.C.

Exportez la présente autorisation  
pour la recouter, si bon vous est, à  
toute réquisition.

Monsieur Cartailhac

à Evreux

Salies le 20 août 1908.

Mon cher Ami



Voilà votre lettre du 17 août est venue me  
trouver à Arbas d'où je m'étais absenté  
24 heures pour un transport de justice.  
Me trouvant libre aujourd'hui 20 août,  
je me suis hâté d'aller à Salies où se  
trouve le propriétaire de la gratte, et  
j'ai traité par acte lors de sa prise  
bien en règle. Tu peux donc recommencer  
les familles quand bon te semblera.  
Concernant les déblais il est dit:



« Pour l'exploitation scientifique des couches  
« archéologiques de la dite grotte, M<sup>r</sup> l'abbé  
« Cau-Durban ou ses ayants droit sont  
« autorisés à enlever de l'intérieur de la dite  
« grotte pour les porter et les déposer sur le  
« Plateau de la dite grotte tous les dépôts qui  
« gêneraient ses recherches; à cet égard il est  
« entendu que les dits dépôts seront déposés  
« de façon à ne pas glisser sur la superficie  
« du pré du bailliver. » -

J'ai mis aussi :

M<sup>r</sup> l'abbé Cau-Durban est évidemment  
autorisé à retirer de la grotte pour en faire  
tel usage qu'il verra, tous les objets qui  
pourront l'intéresser.

L'acte, daté du 20 août est en dépôt  
chez M<sup>r</sup> Marty receveur de l'enregistrement  
à Salies qui le tient à ta disposition

Si tu desires l'avoir desuite écris moi avant  
lundi car je suis pour 17 jours à Capvern.

Pour expliquer toutes difficultés j'ai  
versé les 100 francs à Guibet.

Toujours heureux de t'être agréable  
et te faire plaisir :

Je t'embrasse

Lm. Cortet